

Animation et politique.

Je tiens tout d'abord à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ce que je sois ici et en particulier mon ami Fernando Curto qui m'invite régulièrement dans le territoire aragonais pour que nous puissions partager nos réflexions et vivre de bons moments.

Nous avons convenu ensemble que mon intervention porterait sur le thème des rapports entre *Animation professionnelle et vie politique*, qui est une de mes pistes de questionnement privilégiées et constante. Il y a deux ans à Jaca, j'avais déjà traité ce thème, mais si cette fois-ci je renouvelle l'effort, c'est dans une forme totalement nouvelle, même si l'orientation générale est évidemment proche : en effet l'enjeu principal de l'animation dans le contexte européen et international, reste à mes yeux, la nature de son insertion dans la lutte pour la démocratie à définir et redéfinir constamment.

Mais de quelle démocratie parle-t-on ? Quel sens peut avoir aujourd'hui en Europe la notion de démocratie lorsque l'on sait que toutes les décisions importantes viennent de la troïka, c'est-à-dire de l'alliance de la Banque centrale européenne, de la Commission européenne et du Fonds monétaire international ou de façon globale de la part des pouvoirs et puissances dominantes ? Ces dernières vingt années, nous avons constaté l'exemple de la malheureuse Grèce qui s'est soumise au diktat de la troïka malgré le vote de son peuple lors du référendum de juillet 2015 refusant les exigences de ses créanciers ; celui de la France qui, bien qu'ayant rejeté le traité constitutionnel européen lors d'un référendum en 2005, a vu le gouvernement contourner et abolir le verdict populaire en faisant voter le même traité par l'Assemblée nationale à une écrasante majorité (droite et la majorité des députés socialistes réunies) ; celle enfin de la Catalogne qui nous rappelle que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes reste toujours une illusion sans oublier les peuples palestinien, kurde, kanak ou basque, bien sûr, je me considère comme un abertzale puisque vivant désormais en Euskadi. Tous ces faits démontrent que l'on fait peu de cas de l'avis des peuples ou des nations. Et que dire des contraintes imposées dans les dix dernières années à l'Irlande, au Portugal, à l'Espagne, à l'Italie, à la France ou même à l'Argentine pour traverser l'Atlantique par cette même troïka ou une de ses composantes avec les exigences de coupes budgétaires et de privatisations, bref de purges qui appauvrissent les plus pauvres et accroissent le chômage ? Selon l'ONG Oxfam, dans son rapport annuel publié lundi 21 janvier 2019, « notre économie est défailante : des centaines de millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté alors que d'immenses richesses sont concentrées dans les mains d'une minorité ». Les 26 personnes les plus fortunées au monde détiennent autant d'argent que la moitié la plus pauvre de l'humanité. Nous reviendrons sur ce constat.

Enfin si l'on descend vers plus de proximité géographique, vers les députés et sénateurs, voire les élus locaux, l'effet abstentionniste aux élections, la lassitude des électeurs, le désenchantement des citoyens (dont les gilets jaunes en France sont un symptôme, partagé quasi mondialement) ne marquent-ils pas profondément le désintérêt pour une démocratie qui ne semble plus répondre aux aspirations de larges couches de la population ?

C'est donc de ce contexte politique et de cet enjeu qu'il nous faut parler avant de déterminer qu'elle peut être la nature et l'étendue de l'utilité professionnelle de l'animateur ?

1). Analyse du contexte de l'action des animateurs.

La question centrale dans le système démocratique est la détermination de « Qui décide ? », question qui renvoie à une triple crise, celle de la représentation, celle de l'État et celle de la citoyenneté.

La crise de la représentation est bien sûr celle du système électif, mais pas seulement. C'est aussi l'évaluation de la capacité de l'État à définir un cadre pour le débat démocratique, laissant le soin aux acteurs locaux de débattre du contenu et du sens des actions, de mettre en place des dispositifs réellement négociés, bref de définir un partage des pouvoirs et de reconnaître d'autres légitimités que

celles issues du seul mode d'élection par le suffrage universel : légitimités de conseils d'habitants, légitimités professionnelles, légitimités d'usagers-experts, etc. À ne laisser les citoyens participer aux enjeux de pouvoir qu'à travers les consultations électorales, on vide la démocratie de sa réalité sociale vivante : il y a besoin de plus de souplesse et de diversité et non d'une programmation technocratique, voulant maîtriser, contrôler, encadrer le temps et les esprits. La démocratie est devenue une démocratie étriquée, une démocratie minimale, une mini-démocratie provoquant un dépérissement et une relégation du politique au profit des tenants du marché et du libéralisme qui ne conçoit la société que comme un agrégat d'individus plus ou moins consommateurs selon leurs positions socio-économiques. D'où le fait que l'économiste et épistémologue des sciences sociales Yves Barel (décédé en 1990) ait désigné par *La société du vide*, il y a déjà 30 ans, un système où se manifeste une rupture du dialogue entre la population et les appareils ou institutions qui la représentent, entre le centre ou les centres et la périphérie. On a pu voir en France les effets de ce libéralisme autoritaire dans la répression du mouvement des gilets jaunes (par ailleurs sans avenir du fait de ses multiples contradictions sociales et de ses apories intellectuelles). La procédure spéciale qui est l'organe le plus important d'experts indépendants du Système des droits de l'homme de l'ONU a récemment déclaré ceci à propos de l'attitude du gouvernement français : « La proposition d'interdiction administrative de manifester, l'établissement de mesures de contrôle supplémentaire et l'imposition de lourdes sanctions constituent de sévères restrictions à la liberté de manifester. Ces dispositions pourraient être appliquées de manière arbitraire et conduire à des dérives extrêmement graves. Nous encourageons la France à repenser ses politiques en matière de maintien de l'ordre et encourageons les autorités françaises à ouvrir des voies de dialogue afin d'atténuer le niveau de tension et de reconnaître le rôle important et légitime que les mouvements sociaux jouent dans la gouvernance ». On ne saurait être plus clair.

La crise de l'État, quant à elle, se manifeste par le fait que s'accroît une inégalité devant les services publics (par exemple selon les territoires où l'on habite) et une faille dans la solidarité dont il assume mal la fonction, dans un univers économique et social qui produit de l'exclusion, de la marginalisation et de la pauvreté pour des couches de plus en plus larges de la société. Cet État diminué accentue la « désintégration » de la société, la rupture des solidarités, l'éclatement des communautés, le décrochement de la part de milliers de jeunes qui sortent de l'école sans diplôme, les écarts croissants des revenus et des patrimoines entre urbains et ruraux, entre jeunes et personnes âgées, entre salariés et non-salariés. Bien sûr la globalisation et la mondialisation capitaliste jouent leur rôle dans cette situation en réduisant les compétences des États, notamment sur le plan économique, et dans le retour des féodalités locales où le citoyen devient observateur des joutes politiciennes. Winnie Byanyima, directrice de l'ONG OXFAM International, dans un entretien accordé à l'Agence France Presse, disait récemment : « La richesse des milliardaires dans le monde a augmenté de 900 milliards l'an dernier -en parlant de 2018-, soit au rythme de 2,5 milliards par jour, alors que celle de la moitié la plus pauvre de la population de la planète a chuté de 11% ».

Enfin, la crise de la citoyenneté se manifeste enfin dans les replis identitaires, les nationalismes, les idéologies agressives et les peurs collectives. Ici ou là, en l'absence d'une démocratie vivante reconnaissant le droit à la différence et le libre jeu des oppositions (certes difficile, mais pas impossible), chacun va brandir "sa" différence en se réclamant de sa famille, de son groupe, de sa tradition, de sa religion, de son mode de vie, de sa position professionnelle. En résumé, tous ces "invisibles" dont on a nié la différence existentielle la renvoient à la face des dominants, tel un boomerang (ici le « stigmaté » pour reprendre la terminologie d'Erving Goffman). Dans des cas ultimes, le dépérissement de la démocratie peut aboutir à son rejet et être source de barbarie ou de guerre des tribus. Pour favoriser l'ouverture aux autres, au mélange, au métissage, à l'interaction, pour éviter le repliement, l'intolérance, le rejet, il ne suffit pas de réhumaniser les appareils technobureaucratiques, il ne suffit pas d'invoquer la recherche d'un "Vivre ensemble", de se lamenter sur la perte du "lien social", ou de vanter le charme des "biens communs" : y-a-t-il un autre avenir que celui de mettre partout et toujours au centre de toutes les interrogations la question démocratique, éthique et civique, bref la question politique (mise en tension avec la question sociale, la question nationale, la question féministe, celle du genre, etc.), reconnaissant que nous sommes toutes/tous et chacun/chacune

dans l'altérité subjective et l'interaction sociale à la fois, faisant éclore des identités multiples et métissées ?

Cette construction du social, qui a une visée émancipatrice pour tous les individus d'abord et un effet de réparation éventuelle en même temps pour les écartés du savoir, du pouvoir et de l'argent, devient illusoire (et non utopique, car l'utopie est une possible réalité de demain) si l'on occulte les problématiques liées aux choix des valeurs, aux décisions idéologiques, aux engagements politiques. Éviter ce piège suppose de commencer par l'affirmation du préalable à toute action consistant à dire que les animateurs relèvent de l'art du faire avec les personnes et les groupes et non de la seule technicité visant à faire pour : ils n'ont pas à se situer entre les populations et les institutions, mais, avec la compétence qui peut être la leur, assimilable au *Kairos* grec, au « savoir conjectural » disait le philosophe français Pierre Vidal-Naquet¹, l'à-propos, l'occasion adroitement interceptée, en association avec la *Métis*, la ruse de l'intelligence ajoutait cet autre philosophe Jean-Pierre Vernant, tous deux hellénistes. C'est ce que j'ai désigné par « l'intelligence stratégique » qui consiste à lire entre les lignes et à se forger une capacité à capturer les bons moments ou les bons lieux en particulier dans les temps de crise et de choix.

Il n'existe donc pas d'obligation à ce que les animateurs soient adaptés, ajustés ou à l'inverse opposants, mais ils ont le droit et le devoir de revendiquer dans l'exercice de leurs métiers une appartenance à une culture historique et fondatrice. Leur choix ne fait aucun doute pour Marcel Bolle de Bal, le sociologue belge qui a fait l'ouverture du colloque international du RIA à Bordeaux il y a 16 ans : il affirmait alors dans le dernier ouvrage de sa trilogie sur *La sociologie existentielle*² que l'exigence « d'encourager les personnes à devenir acteurs sociaux autonomes et stratèges » facilite, en développant l'apprentissage par l'expérience, « leur auto-connaissance afin d'accroître la capacité d'autogestion des systèmes sociaux ». En résumé, pour les animateurs, la vertu sans l'habileté, c'est l'impuissance. Quant à l'habileté sans la vertu, c'est le cynisme.

L'animateur/trice socioculturel/le participe (avec tous les autres citoyens) de ce combat, lui ou elle dont la culture est fondée historiquement sur la capacité des individus et des groupes à s'organiser, à soulever des problèmes et à trouver des solutions. Le psychosociologue Eugène Enriquez dit que la création d'un climat de confiance réciproque peut favoriser l'émergence d'une « une vision poétique et poétique du monde » : le monde n'apparaîtra plus comme "désenchanté", contrairement à ce que pensait Weber, mais comme toujours plein (...) d'idées nouvelles, de phantasmes puissants, de délires féconds, de "désordre" stimulant et même d'inventivité débridée »³. Il s'agit là d'un travail de fourmi, précaire, laborieux qui exige de la part des animateurs/trices de la lucidité sur les buts, les moyens, les relations établies. Ils/elles ne sont ni anges ni prophètes : ils/elles tentent simplement de favoriser des discours, des pratiques, des stratégies où groupes et individus concrétisent leurs virtualités. Ils/elles doivent savoir que les changements sans conflit n'existent que rarement et des perspectives de changement non fondées sur des valeurs partagées entraînent vers le non-sens de l'activisme. Les animateurs/trices participent ainsi aux luttes et aux espoirs qui animent les hommes et les femmes de façon à ce que chacun se perçoive comme faisant partie d'une histoire collective qui lui donne sens et à laquelle il donne sens, dans une démocratie à inventer et à réinventer dans les rapports sociaux quotidiens.

2). Comment définir la fonction professionnelle des animateurs et des animatrices ?⁴

Une fois cerné l'enjeu principal de nos sociétés à savoir la sauvegarde et même plus l'élargissement et l'approfondissement de la démocratie, il reste à définir, dans l'articulation permanente nécessaire entre une perspective macro-sociale et une visée micro-sociale de l'animation, la caractéristique dominante

¹ Voir la bibliographie.

² Voir la bibliographie.

³ Eugène Enriquez, *Les jeux du pouvoir et du désir dans l'entreprise*, Desclée de Brouwer, 1997.

⁴ Cette analyse était présente dans mon ouvrage *Animation et Animateurs. Le sens de l'action*, coll. Technologie de l'action sociale, éd. L'Harmattan, 1995.

de l'utilité sociale des animateurs, dans l'exercice de leur fonction professionnelle, celle qui correspond le plus exactement à ce défi pour les animateurs.

Mais avant tout, je voudrais lever quelques ambiguïtés qui pourraient vous venir à l'esprit. Je vous rappelle que j'ai proposé il y a bientôt 30 ans maintenant une modélisation de l'animation professionnelle définie dans une triangulation idéal-typique avec trois pôles : la militance, la technique, la médiation (néologisme que j'ai créé) correspondant à trois périodes historiques de l'animation française, structurant trois modèles professionnels : l'animateur militant, axé uniquement sur la prise de conscience, la conscientisation des populations et la fidélité à sa cause et à son idéologie. Cet élément du modèle est issu des militants de l'éducation populaire qui, dans les années soixante, ont voulu vivre de leur passion. Puis est venue (dans les années soixante-dix, s'articulant avec la première avec plus ou moins de cohérence) la période de l'animateur technicien, axé sur la fonction de production, l'efficacité, l'efficience, avec l'apparition des premières formations professionnelles et universitaires, l'apprentissage de méthodologies, la reconnaissance de statuts vers de futures conventions collectives de travail. Et enfin à la fin des années quatre-vingt l'animateur médiateur, axé sur la recherche de procédures, de temps et de lieux permettant la rencontre, l'échange, la communication, la négociation entre les acteurs de son environnement.

Il existe donc en termes de compétences et de stratégies de nombreux constituants d'ordre technique qui composent la fonction professionnelle des animateurs/trices : ce sont bien sûr des compétences de pédagogie, de méthode, ou bien issues du champ des sciences sociales, des ressources humaines, administratives ou gestionnaires, des compétences dans le domaine des animations scientifiques, artistiques, environnementales, informatiques, etc.

Vous avez sûrement remarqué, et je n'y échappe pas non plus, que nous utilisons souvent des termes d'origine militaire dans nos analyses sur l'animation (même si cet usage n'est pas exclusif à cette profession) : militantisme (miles : le soldat), stratégie (stratos : armée), objectif (objectus : action de mettre devant, d'opposer dans la logistique militaire), mobilisation (acte d'assembler des troupes et du matériel afin de préparer une guerre), etc. Aux origines donc, le terme de « militant » concernait les personnes qui se battaient, les armes à la main, pour défendre (ou imposer) leurs idées et convictions propres ou celles de leur école de pensée. Puis vint le vocabulaire religieux qui utilisa à son tour les termes guerriers : le prêtre « soldat de Dieu », l'assemblée « militante » du Christ, etc.

Tous ces termes ont été progressivement laïcisés et devenus communs et c'est ainsi que le militantisme a désigné celui ou celle qui participe de manière active à un mouvement, une organisation, un syndicat. Avec une volonté de changer la société ou de changer le monde. *Le Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social*⁵, distingue trois niveaux d'intégration dans l'organisation militante : au premier niveau, « il y a les simples affilié(e)s, sympathisant(e)s, adhérent(e)s, les membres, les cotisants... Ce sont ceux et celles qui font nombre à l'aune duquel on évalue le poids de l'organisation. Le simple affilié est celui qui est inscrit, paie sa cotisation, reçoit le Bulletin du membre et utilise les services proposés par l'organisation. Au second niveau, le militant ou la militante est la personne qui participe à des degrés divers à la vie démocratique du mouvement : réunions, congrès, journées de formation. Le troisième niveau comprend ceux et celles qui exercent des mandats. De la section locale au responsable national, la déclinaison de ceux-ci et les niveaux de responsabilité sont multiples. Le mandaté, la mandatée est celle ou celui qui a obtenu un mandat via l'élection, soit par cooptation, et qui a pour tâche de représenter et défendre l'organisation et le mouvement ».

Karl Marx, comme beaucoup d'autres penseurs, a utilisé des termes d'origine militaire dans la construction de sa pensée. Celui de "Lutte des classes" lui a été inspiré par son créateur François Guizot, historien français libéral du XIX^{ème} siècle : dans *Misère de la philosophie* publié en 1847, Marx écrit que les ouvriers manifestent une profonde « résistance » pour le maintien de leur salaire et

⁵ Voir la bibliographie.

que « dans cette lutte, véritable guerre civile, se réunissent et se développent tous les éléments nécessaires à une bataille à venir ». Il ajoute que c'est dans cette « lutte où cette masse se réunit, qu'elle se constitue en classe pour elle-même ». Dans le livre 1 du *Capital* (chapitre XIII)⁶, publié en 1867, il explique que « sur le champ de la production, les ordres du capital deviennent... aussi indispensables que le sont ceux du général sur le champ de bataille... Le commandement dans l'industrie devient l'attribut du capital, de même qu'aux temps féodaux la direction de la guerre et l'administration de la justice étaient les attributs de la propriété foncière ».

Arrêtons-là la démonstration pour signifier qu'aujourd'hui il existe une multitude de causes qui appellent au militantisme et celles-ci sont le plus fréquemment traversées par les mêmes idéaux : résistance à la domination, au despotisme, à l'oppression, à l'exploitation, aux injustices, à l'autorité illégitime (du mandarin, grand médecin à l'hôpital, un quasi roitelet ; du pater, du patron, du macho, du "petit chef", du consommateur irresponsable, du militant discipliné, etc. Mais on parlera davantage désormais de "militance" que de militantisme, dans une sorte de forme plus soft, moins sectaire, moins globalisante, moins liée à une organisation précise, plus critique, sans œillères idéologiques. C'est le cas de luttes ayant un lien avec la solidarité : luttes antiracistes, causes humanitaires, défense des droits de l'Homme, lutte contre le SIDA, défense de l'environnement, droit des consommateurs, pour un développement durable, contre les violences faites aux femmes, contre l'homophobie, contre le racisme et l'antisémitisme, ou aux côtés des sans toit, sans papier, sans domicile fixe, des indignés, des faucheurs anti-OGM, d'ATTAC, etc. Nous classons dans cette catégorie de la militance l'animateur/trice professionnel/le (mais nous y reviendrons), qui demeure engagé et mû par des convictions, avec une éthique fondée sur des valeurs comme nous l'avons évoqué plus haut.

En résumé, il ou elle se trouve situé(e) dans une imbrication complexe et croisée de plusieurs légitimités (reprenant les classifications de cités proposées par les sociologues Luc Boltanski et Laurent Thévenot)⁷ : celle de l'animateur/trice inscrit dans la logique de la militance, relevant de la « cité inspirée », c'est-à-dire de valeurs transcendantes ; celle de l'animateur/trice technicien/ne, relevant de la « cité industrielle », c'est-à-dire de qualités d'expertise et d'efficacité ; et celle de l'animateur/trice « médiateur » relevant de la « cité civique », c'est-à-dire de la lutte contre la crise de la société participant ainsi à une régulation permanente des rapports sociaux démocratiques. Ici aussi il faut faire appel à une dialectique de la complexité qui sorte d'un idéalisme politique et philosophique relevant de l'injonction pour l'animateur/trice à n'être qu'un militant/e ou, à l'inverse, réduit/e à statut de traître à la cause des exclus du savoir et du pouvoir. Mais ce n'est pas pour autant qu'il faut les réduire à leurs seules compétences technico-professionnelles.

Un(e) professionnel(le) de l'animation doit aborder son territoire comme un espace où se confrontent des acteurs, dont les logiques d'action se jouent dans un réseau de contraintes et de ressources dans un champ traversé par des enjeux multiples qui vont l'obliger sans cesse à modifier sa position à l'intérieur de cette triangulation que constituent les figures de l'animateur militant, de l'animateur technicien et l'animateur médiateur. En ce sens l'animateur/trice n'est pas un/e pur/e technicien/ne apolitique, mais l'acteur/actrice d'une praxis sociale et culturelle, un professionnel qui sait saisir les opportunités capables de permettre à tous de devenir citoyens-décideurs dans la cité, dans les loisirs, dans la maison de retraite, dans la structure pour handicapés, dans l'hôpital, etc.

Dans ce jeu démocratique auxquels les animateurs/trices participent, dans cette visée de changement qui est à la base de la vision démocratique, l'animation (et j'esquisse ici un début de définition) peut affirmer un rôle positif en se considérant comme une pédagogie où peut s'expérimenter la reconnaissance de l'autre, la possibilité pour chacun/e, s'il ou elle le désire, d'exercer un pouvoir, si minime soit-il, et une capacité de transformation de la réalité, tout en participant à l'élaboration de la loi démocratique et des interdits qui en découlent, pour faire face aux turbulences du désordre, de la folie, de la démesure. Mobilisée pour le changement des institutions, l'animation, dans la visée

⁶ Voir la bibliographie.

⁷ Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *Les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991.

éducative qui est la sienne, cherche à faire que chacun comprenne les situations qu'il vit, puisse réagir contre les contraintes insupportables qu'il subit et agir pour affirmer à la fois sa place dans la société en construction, et aussi le caractère irréductible de sa singularité individuelle. C'est là que l'animation socioculturelle a une claire dimension politique. C'est en ce sens que projet individuel et projet collectif s'alimentent mutuellement de façon positive dans une interaction enrichissante qui peut parfois relever du chaos et du désordre. De nombreux désordres sont en leur cœur des appels indirects à un ordre plus juste, plus égalitaire, plus rationnel.

En résumé, dans l'animation, le combat pour la démocratie n'est pas contradictoire avec une posture professionnelle : Claude Giraud, sociologue et professeur émérite à l'université de Lille, spécialiste des problématiques tournant autour des questions de l'engagement, explique qu'il est possible de combiner une valorisation subjective des idées de solidarité, de lutte contre les inégalités culturelles ou éducatives, et une certaine conception de la neutralité, car « la neutralité ne signifie pas absence de convictions, ni même que ces convictions soient mises entre parenthèses, le temps de la réalisation de l'activité » professionnelle ; même, ajoute-t-il, « la neutralité n'implique pas une absence de jugement, dès lors que celui-ci peut être établi de façon raisonnée et contradictoire »⁸ et surtout sans abus d'une position d'autorité de la part du professionnel concerné, hors donc de toute position partisane. L'insertion dans une équipe de travail vivifiée par le débat et la coopération avec de nombreux acteurs institutionnels ou non garantit une distance bénéfique, tout en facilitant une marge de manœuvre.

L'aspect social de l'homme et de la société ne recouvre pas totalement, pour l'animateur/trice, celui que veulent façonner les politiques ou qu'observent les sociologues. Le social, pour les animateurs, c'est avant tout un lieu d'expérience, de connaissance et de liberté, où chacun se construit une identité sociale ; non plus le social comme objet de recherche, mais comme être ou plutôt comme devenir au monde, comme praxis. Une telle perspective met en avant, bien sûr, une dimension éthique et démocratique dans l'intervention des professionnels, vers plus d'autonomisation des sujets, acteurs de leur évolution et des transformations constantes du système social, en valorisant, si possible, les groupes intermédiaires par lesquels ces acteurs peuvent défendre leurs intérêts, faire valoir leurs droits ou leurs idées, et participer ainsi à l'Histoire dans un monde difficile, où se confronte imaginaire créateur et rationalités, dans une recherche de la vérité sans fin, comme les conflits qui la jalonnent, créateurs d'entropie négative, c'est-à-dire d'organisation d'un nouvel ordre.

Mais gardons-nous d'idéaliser le changement ou l'action des animateurs concernés. La pratique n'est pas une application directe de la théorie, mais une traduction, une mutation du système théorique, mise en tension touffue, confuse, comme peuvent l'être parfois les pratiques d'animation : l'école de Palo Alto révèle avec justesse qu'il existe des changements qui ne modifient pas l'équilibre de certains systèmes, et d'autres qui, par l'introduction de grains de sable dans la machine, provoquent des sauts qualitatifs, des réorganisations, de nouvelles représentations, de nouvelles significations.

Cette incertitude et ce doute sur l'avenir qui environne l'action des animateurs/trices relève plus d'une situation d'engagement que d'une vision militante.

3). Conclusion : militantisme ou engagement ?

Pourquoi préférer la notion d'engagement à celle de militantisme (même s'il peut y avoir d'apparentes proximités) ? Parce que le militantisme implique souvent un comportement héroïque de la part de celui qui en est l'adepte, une fidélité permanente à la cause collective, un dévouement sans bornes aux autres et enfin la croyance au vrai : ces militants sont ceux qui renoncent à eux-mêmes dans une vision sacrificielle de leur vie. Par ailleurs l'origine latine de militant, *miles*, vient d'une racine sanscrite, *mar*, qui signifie tuer, détruire ou blesser. Cette symbolique est par trop mortifère !

⁸Claude Giraud, *Qu'est-ce que l'engagement?*, coll. Logiques sociales, L'Harmattan, 2011.

Pour sa part l'engagement [avec ses diverses significations : militaire (s'enrôler), religieuse (entrer dans les ordres), financière (mettre en gage), morale (donner sa parole)] signifie une obligation, une promesse, l'attachement à quelqu'un ou à une cause. Cette définition implique l'idée d'un contrat ou du don d'une parole (envers soi ou envers les autres) : le plus bel exemple français est l'écrivain Émile Zola qui, en 1898, s'engagea (l'expression prend ici tout son sens) dans le combat pour la réhabilitation du capitaine Dreyfus, par son célèbre « J'accuse... ! » à la une du quotidien *L'Aurore*. Il n'était pas le premier intellectuel à prendre ainsi position, mais sa renommée d'alors dépassait celle de tous les autres. Scandalisé par cette affaire, c'est par un fort sentiment d'indignation face aux mensonges et aux lâchetés du pouvoir politique, militaire et religieux, et dans un climat délétère d'antisémitisme dominant, qu'il écrit : « J'étais hanté, je n'en dormais plus, il a fallu que je me soulage. Je trouvais lâche de me taire. Tant pis pour les conséquences, je suis assez fort, je brave tout ». En Espagne, je pense à Miguel de Unamuno et à son discours à l'université de Salamanque en octobre 1936, qui après le cri de « Viva la muerte » lancé par le général Millan Astray répondit par ces mots : « « Tous vous me connaissez, vous savez que je suis incapable de garder le silence... Se taire équivaut parfois à mentir, car le silence peut s'interpréter comme un acquiescement ». Et il ajoute : « Je viens d'entendre le cri nécrophile « Vive la mort » qui sonne à mes oreilles comme « À mort la vie ! » Et moi qui ai passé ma vie à forger des paradoxes qui mécontentaient tous ceux qui ne les comprenaient pas, je dois vous dire avec toute l'autorité dont je jouis en la matière que je trouve répugnant ce paradoxe ridicule... Vous vaincrez mais vous ne convaincrez pas. Vous vaincrez parce que vous possédez une surabondance de force brutale, vous ne convaincrez pas parce que convaincre signifie persuader. Et pour persuader il vous faudrait avoir ce qui vous manque : la raison et le droit dans votre combat ».

Dans une approche plus modeste, mais tout aussi honorable et digne, la notion d'engagement pour un ou une professionnel(le) de l'animation, le sentiment de son engagement (qui n'est pas obligatoirement formalisé dans une adhésion à une organisation, mais qui ne l'exclut pas non plus) signifie « expression de soi » (en lien complexe avec l'institution d'appartenance) et « dépense de soi »⁹ (dans le temps professionnel), mais de façon distanciée, non prosélyte, dans une éthique de responsabilité qui n'exclue pas une éthique de conviction pour reprendre les notions de Max Weber, c'est-à-dire dans une démarche où c'est toujours l'autre ou les autres avec lesquels il ou elle travaille qui doivent prendre les décisions qui les concernent. À l'image des exigences d'une démocratie entrant en écho avec la définition que j'ai proposée dans la première partie de mon intervention, s'ouvre alors l'immense chantier d'une société où la construction de soi et la participation à l'action collective s'alimentent dialectiquement, ce qui ne se fera pas sans de multiples difficultés bien sûr, même à travers la vie associative ou les structures coopératives ou autogérées. Mais c'est ainsi que nous tenterons d'éviter cette vision sauvage, encore actuelle hélas, énoncée par Macbeth à propos de la vie qui ne serait qu'« une histoire racontée par un idiot, pleine de bruit et de fureur. Et qui ne signifie rien ».

Jean-Claude Gillet

Professeur honoraire des Universités

Saragosse 6 avril 2019

Bibliographie.

- Barel, Yves (1984), *La société du vide*. Paris : Seuil.
Bolle de Bal, Marcel (2013), *Fragments pour une sociologie existentielle*, 3 tomes, L'Harmattan.
Boltanski, Luc ; Thévenot, Laurent (1991), *Les économies de la grandeur*, Gallimard.
Enriquez, Eugène (1997), *Les jeux du pouvoir et du désir dans l'entreprise*, Desclée de Brouwer.
Gillet, Jean-Claude (1995), *Animation et Animateurs. Le sens de l'action*, coll. Technologie de l'action sociale, éd. L'Harmattan.
Giraud, Claude (2011), *Qu'est-ce que l'engagement ?*, coll. Logiques sociales, L'Harmattan.

⁹Voir Claude Giraud, *Qu'est-ce que l'engagement ?*, page 215.

Goffman, Erving (1975), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, coll. « Le Sens commun », Éditions de Minuit.

Maitron (Le), (2016), *Le Dictionnaire du Mouvement ouvrier, mouvement social (1940-1968)*, douze volumes et édition en ligne (Maitron en ligne), éd. de L'Atelier.

Marx, Karl (1967), *Le Capital*, tome 1, éd. sociales.

Marx, Karl (1964), *Misère de la philosophie*, Coll. 10/18, Gallimard.

Vernant, Jean-Pierre et Vidal-Naquet, Pierre, (1972), *Mythe et tragédie en Grèce ancienne*, coll. Textes à l'appui, éd. Maspero.